

AFFAIRE N° 37. - Adjudication du 10 Octobre 1967 pour la concession de l'exploitation d'un service urbain de transport de voyageurs par autobus.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Cette question a déjà été examinée à plusieurs reprises par le Conseil Municipal puisqu'aussi bien on en discute depuis quatre ans.

Dans sa séance du 12 Juillet dernier le Conseil avait notamment décidé d'allouer, en cas de déficit de l'exploitation une subvention de 3 000 000 de Frs CPA à l'entreprise adjudicataire.

En définitive, la séance de dépouillement des offres a eu lieu le 10 Octobre 1967, et c'est M. Gilbert CHATEL, industriel résidant actuellement à la Réunion, qui a été déclaré adjudicataire de la concession d'un service urbain de transport public de voyageurs par autobus.

... Cette adjudication a été approuvée par M. le Préfet le 2 Août 1967.

Mesdames et Messieurs, je vous demande de bien vouloir ratifier la décision de la Commission municipale d'adjudication.

Je mets la question aux voix.

Adopté à l'unanimité.

Approuvé
M^r Denis le 26 Décembre 1967
P. le Préfet
Le Secrétaire Général.
Signé : J. Cluchard.